

Route de l'amitié : les ports signent la charte

Audierne - 16 Février

écouter



La Route de l'amitié, qui se déroulera cette année d'Audierne au Palais, en passant par Loctudy, Concarneau, Groix, Le Bonno et La Trinité, prendra le départ du port capiste lundi 27 juillet, après trois jours de fête.

Cette manifestation, qui a lieu tous les deux ans, s'est fixée des règles de sécurité et d'animation de qualité à chaque escale. Les organisateurs souhaitent que cette semaine de navigation, de régates et de participation à des défis ou des trophées, le long des côtes de Bretagne sud, soit « **incontournable** » et une réussite, tant sur terre que sur mer. Il y a en effet « **de plus en plus de fidèles qui suivent par la terre et se retrouvent chaque soir pour faire la fête avec les équipages** », assure l'organisation. Pour encadrer ce rallye maritime, l'association Fête du vent et de la mer fait appel aux communes et aux associations locales.

Si chacun organise ses soirées à sa guise, l'ensemble des actions doit être coordonné pour offrir un accueil tant aux marins qu'à leurs bateaux, des animations et une réglementation homogène. Ces recommandations font l'objet d'une charte, qui a été présentée samedi matin, en mairie, aux représentants des ports escales.

Après lecture et explications du président Bruno Le Port et du trésorier Yves Le Laye, les élus ont signé le document et noté les réunions de préparation.